

*Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>*

## ENTREPRISES

### LANCEMENT DE DEUX APPELS À PROJETS POUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Avec l'ouverture des deux premiers dispositifs du volet pêche et aquaculture, le Gouvernement veut accélérer un développement durable et innovant, contribuant à la compétitivité de l'ensemble de la filière. **Un premier appel à projets, sera lancé fin janvier 2021.** Il a pour objectif d'accompagner les investissements dans le domaine du développement durable. Un deuxième appel à projets visera à améliorer la performance énergétique ou environnementale des navires et bateaux. **Les dossiers pourront être déposés de début 2021 jusqu'à fin avril 2021.**



### MISE EN PLACE D'UN BONUS POUR L'ACHAT D'UN VÉHICULE LOURD

Le transport routier de voyageurs et de marchandises joue un rôle central pour la vie économique et sociale de notre pays. La transition énergétique du secteur doit être soutenue et accélérée. Afin d'encourager le développement des véhicules lourds zéro émission, 100 M€ du plan France Relance sont dédiés au soutien à l'acquisition de camions, autobus ou autocars fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène. Cette nouvelle aide est cumulable avec le dispositif du suramortissement pour les véhicules lourds utilisant des énergies propres. **Un décret mettant en application cette mesure sera publié prochainement.**



### LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES DU BTP S'ENGAGENT POUR LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU SECTEUR

Les représentants de l'État et des fédérations professionnelles partagent une ambition commune pour assurer le succès de France Relance. Près de 10 milliards d'euros ont été financés par l'État pour soutenir l'activité du secteur du BTP. 4 214 projets de rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État, pour un total de 2,7 milliards d'euros, ont été retenus à la suite d'une démarche d'appels à projets historique, et la rénovation énergétique des logements privés à travers le dispositif "MaPrimeRenov" connaît un très fort succès. L'ensemble des fédérations professionnelles ont pris en parallèle des engagements volontaires. **Les mesures de relance qui soutiennent le secteur du BTP sont d'ores et déjà en cours de mise en œuvre.**



## COLLECTIVITES

### UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE AU RECRUTEMENT D'APPRENTIS

L'apprentissage constitue une voie d'accès permettant aux jeunes de s'insérer sur le marché du travail. Il leur offre l'opportunité de découvrir les métiers du service public. Afin de soutenir les employeurs publics locaux, une aide de 3 000 euros **pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 1er juillet 2020 et, à ce stade, le 28 février 2021,** sera attribuée aux collectivités territoriales, **de façon rétroactive le cas échéant.** Le dispositif pourra être reconduit après un 1er point d'étape début janvier. Cette mesure vient en complément du financement par le centre national de la fonction publique territoriale.



## CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

Pour suivre en direct le calendrier des appels à projets du plan de relance  
**CLIQUEZ ICI**